



Marriage avec ressortissante argentine en situation irrégulière

Par **Matthieu Dona**, le **31/03/2011** à **17:23**

Bonjour a toute l'équipe de experatoo,

Je me presente je suis M x, je suis de nationalité française et je vis actuellement sur le sol espagnol (sur l'île de Majorque). Je vis avec ma compagne d'origine argentine qui est en situation irrégulière. Nous voudrions nous marier et ma question est la suivante : Est-il possible de se marier en Espagne via une institution française telle qu'une ambassade ou un consulat ?

Serait-ce plus facile d'effectuer un mariage espagnol ?

Je vous remercie énormément pour l'aide que vous voudrez bien nous apporter.

Respectueusement